



Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 26 JUILLET 2016

<p>Nombre de membres : 33 Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 28</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt six juillet à la salle de la mairie de Chenicourt, après convocation légale, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Seille et Mauchère s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BUZON, Président de la Communauté de Communes</p>
<p>Date de la 1ère convocation : Le 22 juillet 2016</p> <p>Date d'affichage : Le 30 juillet 2016</p> <p>Rendu exécutoire par transmission en Préfecture de Meurthe et Moselle : Le 3 aout 2016</p>	<p>Présents titulaires : Philippe ARNOULD ; Gérard LION ; Colette MOUGEOT ; Antoine PERNOT ; Chantal CHERY ; Lucien GIGLEUX ; Jean Claude GRASSER ; Thierry COSSIAUX ; Philippe GUIDON ; Philippe BERNARD ; Nelly JELEN ; Renée POIRSON ; Jean Noël VARLET ; Bernard BUZON ; Denis MATHIEU ; Jacques FLORENTIN ; Jean Claude CRESPIY ; Valérie D'ELLENA PETITDANT ; Gérard GAY ; Philippe BARTHELEMY ; Alain CERUTTI ; Franck BRIDARD</p> <p>Pouvoirs : Daniel GEORGES donne pouvoir à Antoine PERNOT ; Philippe JOLY donne pouvoir à Thierry COSSIAUX ; Vincent FRANCOIS donne pouvoir à Chantal CHERY ; Nicolas LEGUERNIGOU donne pouvoir à Renée POIRSON ; Daniel VILAIN donne pouvoir à Gérard LION ; Jean Marc IEMETTI donne pouvoir à Philippe GUIDON</p> <p>Titulaires excusés : Olivier MICHEL ; Christophe POLIN ; Philippe JOLY ; Daniel BALAY ; Daniel VILAIN ; Christophe FIEUTELLOT ; Vincent FRANCOIS ; Antony CAPS ; Daniel GEORGES ; Jean Marc IEMETTI ; Nicolas LEGUERNIGOU</p>
	<p>SECRETAIRE DE SEANCE : Jean Noël VARLET</p>

FINANCES

DELIBERATION 20160726-01 :

Décision modificative 2016-03 : Budget Général - Ouverture des crédits budgétaires (opération d'ordre) suite à une erreur d'imputation comptable – Opération 9286 : Ecole Zone Centre de Jeandelaincourt

Bernard BUZON, Président de la Communauté de Communes, informe qu'une erreur d'imputation comptable a été effectuée courant 2015 concernant le paiement d'une facture liée à l'opération 9286 : Ecole Zone Centre de Jeandelaincourt ; la dépense a été enregistrée à l'article 238 au lieu de 2313.

Par conséquent et afin de régulariser cette dépense, il convient de prévoir des crédits budgétaires comme détaillé :

Dépense d'investissement au chapitre 9286 – compte 2313	+ 91156.97 €
Recette d'investissement au chapitre 9286 – compte 238	+ 91156.97 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité

DIVERS

DELIBERATION 20160726-03 :

Avis de principe sur le projet de mise en sécurité des traverses de la commune de Nomeny

Bernard BUZON, Président de la Communauté de Commune, explique que la commune de Nomeny l'a informé de son projet de mise en sécurité de ses traverses et de la création de cheminements piétons. Pour ce faire, la Commune a transmis l'ensemble du dossier en Communauté de Communes.

Afin de financer ces investissements, la commune a sollicité l'Etat dans le cadre de la dotation « Bourg Centre » du fond de soutien à l'investissement public local.

A la demande des services de l'Etat, la Communauté de Communes de Seille et Mauchère est invité à donner un avis de principe sur ce projet.

Après en avoir explicité le contenu, Bernard BUZON demande aux délégués communautaires d'exprimer leur soutien à ce projet.